

La gazette des délégués CFDT Carrefour



Actions du 17 avril 2010

▼ Ouverture

Sommaire et indices **page 02**

Gardons le tempo **page 03**

▼ Revue de presse

Avant le 17 avril **page 05**

Après le 17 avril **page 07**

▼ Actions

17 avril sur les parkings **page 09**

▼ Action Smic

Anglet encaisse **page 20**

+ 2,3% adhérents CFTD en 2009

En 2009, la CFTD comptait 833 108 adhérents contre 814 636 adhérents en 2008 soit une hausse de 2,3 %. Pour la quatrième année consécutive la CFTD progresse.

Du côté des fédérations 13 sur 15 augmentent leur nombre d'adhérents. Parmi les hausses les plus importantes : Interco (collectivités territoriales, ministère de l'Intérieur) 6,01 %, fédération des Services 4,38 %, FGTE (transports) 3,68 %, FEP (enseignement privé) 3,22 %, Banque 2,43 %.

L'ensemble des fédérations du secteur privé sont en progression.

Du côté des régions 20 sur 22 augmentent leur nombre d'adhérents. Parmi les hausses les plus importantes : Limousin 5,78 %, Île-de-France 4,97 %, Midi-Pyrénées 3,58 %, Picardie 3,51 %, Haute-Normandie 3,48 %

Sur 1 190 syndicats (regroupement départemental, régional ou national des salariés d'une même profession), 768 comptent plus d'adhérents que l'an dernier.

54 % des adhérents sont des hommes, 46 % sont des femmes, un chiffre de la mixité en constante amélioration. Côté retraités, la progression nationale est de 2,5 %

Ce résultat est le meilleur enregistré depuis l'exercice 2002. Dans un contexte de papy boom et de crise avec de nombreux emplois détruits, il est la conséquence d'un investissement militant important.

Grève des magasins Casino en Corse

Les magasins de l'enseigne Codim-Casino en Corse étaient en grève depuis samedi, les salariés protestant contre une revalorisation des salaires jugée insuffisante, a-t-on appris lundi auprès des syndicats. Le Syndicat des travailleurs corses (STC), la CGT et la CFTD ont lancé le mouvement à la suite d'un désaccord avec la direction concernant la revalorisation salariale dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire. La direction propose une hausse de 1,5% tandis que les syndicats réclament 4%.

Aucune réunion de négociation n'est prévue pour l'instant

"Nous justifions l'augmentation salariale de 4% par le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en Corse l'an dernier et la nécessité de redistribuer une partie des dividendes aux salariés et d'améliorer leur pouvoir d'achat", a déclaré à l'AFP le secrétaire régional de la CGT, Antoine Mandrichi.

"L'augmentation de 1,5% des salaires a été calculée en fonction d'un taux d'inflation faible l'an dernier et d'une hausse des salaires de 2,5% en 2009 et 4,5% en 2008", a expliqué à l'AFP la directrice des ressources humaines du groupe, Marie-France Giovanangeli. "Le statut social en Corse, tous avantages confondus, positionne nos salariés au-dessus de la convention collective nationale de la grande distribution et nous avons la volonté de maintenir ce statut social", a-t-elle précisé.

Selon la direction, la moitié des salariés du groupe a cessé son activité tandis que les syndicats situent le taux de grévistes aux alentours de 90%. Sur les 11 magasins de l'enseigne, six étaient complètement bloqués lundi. Codim-Casino, premier groupe de la grande distribution en Corse, emploie 1.300 personnes.

Services

Zoom sur

16/04/2010

Arrêt de travail chez Carrefour le 17 avril 2010

Suite aux Négociations annuelles obligatoires (NAO) Carrefour hypermarchés (75 000 salariés dans 198 établissements) qui se sont déroulées le 25 mars 2010 aucune organisation syndicale ne signera l'accord proposé par la direction. 80% des salariés consultés par les délégués CFTD se sont prononcés contre cet accord. La CFTD Carrefour deuxième organisation syndicale (28% des voix aux élections nationales) a décidé d'appeler les salariés des hypermarchés Carrefour à un arrêt de travail le samedi 17 avril 2010.



Gardons le tempo ! Moderato - Cres- cendo - Fortissimo



Par Serge Corfa
Délégué syndical national

Non se ne sont pas les trois mouvements du concerto pour piano n° 2 de Rachmaninov mais la stratégie CFDT pour "Mieux vivre au travail".
Quand la date des NAO 2010 est connue, le 25 mars, la CFDT sait qu'elle ne peut à cette époque de l'année mobiliser les salariés.

En effet les congés scolaires durent tout le mois d'avril, des salariés mais surtout de nombreux délégués profitent de cette période pour passer quelques temps avec leurs enfants d'autant qu'il faut solder les compteurs.

Aussi la CFDT, tel un chef d'orchestre, coordonne son action en plusieurs étapes.

Moderato

Avant les NAO nous mobilisons et sensibilisons du 9 au 19 mars les salariés et les clients en participant à l'action de la fédération "les 3 A".



Une pétition sur "le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de travail a été distribuée par 45 sections CFDT. Elles ont recueillies plus de 5000 signatures auprès des salariés et des clients.

Le 19 mars la CGT appelle ses sections à un débrayage national. La

CFDT n'y participe pas préférant attendre de connaître les propositions de la direction mais regarde cette action positivement.

Le 23 mars nous invitons les sections à participer à la manifestation interprofessionnelle CFDT/CGT sur les mêmes thèmes.

Les messages passés, nous allons aux négociations sans à priori mais avec des certitudes sur ce qui est possible de négocier et d'accepter.

Après cette négociation et avant toutes informations nos délégués analysent les propositions de la direction. Analyse que les négociateurs diffusent sous forme d'avis

Nous consultons les salariés (nous sommes les seuls à le faire). 6164 salariés donnent un avis et 80% se prononcent contre l'accord.

Les délégués syndicaux CFDT réunis le 1er avril suivent cet avis et décident de demander la réouverture des négociations.

Crescendo

La CFDT lance donc un mot d'ordre nationale de mobilisation avec les actions suivantes:

- Demande de réouverture des négociations avec en préambule l'abandon de toute prime liée à l'absentéisme.
- rechercher des convergences avec les organisations syndicales représentatives afin de parler d'une seule voix face à la direction et d'agir de concert.
- Alerter les clients et les médias sur la situation sociale et l'emploi des salariés Carrefour.

- Inviter les salariés à montrer leur colère en faisant du mois d'avril un mois "Négatif". En fonction de la situation sociale de leur magasin, lancer dès aujourd'hui des arrêts de travail locaux ou des actions "pacifiques" comme venir travailler habillé tout en noir.

- En cas de refus de réouverture des négociations la CFDT appelle ses sections à un arrêt de travail le 17 avril 2010.

- Si ces actions ne suffissent pas, en fonction des réponses et de la mobilisation, à agir de nouveau le 30 avril, jour important pour le chiffre d'affaire .

- d'être présent le 4 mai à l'assemblée générale des actionnaires Carrefour.

- rechercher des convergences au niveau de l'Europe pour un mouvement social d'une ampleur sans précédent.

Depuis le début de l'année, Face à la dégradation des conditions de travail et de l'emploi, plusieurs magasins, sans attendre des mots d'ordre nationale, mènent des actions avec le soutien de la CFDT: **St Brieuc** (19 décembre), **Anglet** (28 janvier), **Valenciennes** (5 février), **Saint Malo** (23 mars), **Condé sur escaut** (20 mars) puis viendront **Cote de Nacre** (3 avril), **Brest** (6 avril)...

Ces salariés veulent faire connaître leur mécontentement et ne peuvent attendre.

La date d'action fixée au 17 avril doit donc leur permettre de montrer à la direction leur mobilisation sans aller jusqu'à une grève dure avec blocage des magasins. Elle est votée par la soixantaine de section CFDT présentes sur les 120 qu'elle compte dans ses rangs.

Adagio

Entre temps pour obtenir de nouveaux acquis la CFDT rencontre la direction afin de lui exposer notre position particulièrement notre opposition sur la primé liée à l'absentéisme.

Bien que la direction nous reçoit positivement, bien que que nous lui indiquons notre volonté de suspendre notre mouvement en cas de réouverture des négociations la direction refuse de prendre position dans l'immédiat: réouverture des NAO, constat de désaccord, décision unilatérale on ne sait rien.

Nous diffusons donc aux salariés nos objectifs pour aboutir à un accord

** Le retrait de toutes prime d'absentéisme quelqu'en soit sa forme (contrairement à FO qui veut une prime liée à l'absentéisme)*

** Une augmentation nette que nous acceptons sous forme de prime, de somme fixe, de montant non chargé .*

** L'amélioration des titres restaurant (on vise 2 euros de participation employeur)*

** Le montant de la remise sur achat qui doit passer de 7 à 10%*

** Des points sur les conditions de travail avec mise en place de négociations locales sur les remplacements et les conditions de travail*

** Les mesures d'accompagnement des réorganisations*

** Et toutes autres mesures positives que nous avons inscrits sur la plate forme revendicative ainsi que celles que l'entreprise à déjà proposé d'accorder.*

Conscient des difficultés de mobiliser le 17 avril (voir ci dessous les résultats) et de mobiliser plusieurs fois la CFDT invite ses sections à garder des forces en réserve pour une nouvelle action.

Fortissimo

Depuis les décisions de la CFDT, aucun syndicat n'a accepté de signer l'accord.

FO qui a pris sa décision le 9 avril appelle à un débrayage le 30 avril si les négociations ne sont pas reprises. A remarquer que FO choisit la même date que la CFDT prenant en compte, comme nous, l'importance du chiffre d'affaire ce jour là.

La CGT vient d'annoncer qu'elle rejoint cet appel.

Nos sections devront-elles se mobiliser le 30 avril et bloquer les magasins ? la réponse est entre les mains de la direction.

Si la CFDT va sur les parkings c'est pour négocier de nouveaux avantages pour les salariés et pas pour le plaisir, d'une simple protestation.

Allegro

Notre souhait, est que cette confrontation se termine avec rapidité mais histoire d'aller jusqu'au bout de notre latin rappelons que "chi va piano, va sano e va lontano".

Nous irons doucement, sainement mais nous irons loin pour obtenir satisfaction.

A l'entreprise de choisir entre paix social, respect des salariés et conflits.

Nous avons des forces en réserve et nous sommes prêt pour le 30 avril .

Avant le 17 avril sur les parkings !



La CFDT agit et la presse en parle

La presse reprend en chœur l'info sur le débrayage du 17 avril en mettant l'accent sur la prime absentéisme.

Quelques erreurs de rédaction mais globalement de bons papiers

La "prime d'absentéisme" suscite des remous à Carrefour

AFP 16 avr. 2010

PARIS — Une "prime d'absentéisme" proposée par Carrefour suscite des remous au sein des magasins du géant de la distribution, où des arrêts de travail sont prévus samedi à l'appel de la CFDT, a-t-on appris jeudi de source syndicale.

Plusieurs syndicats s'opposent au principe de cette prime de cent euros bruts, qui vise à récompenser collectivement les salariés d'un magasin en cas de baisse du taux d'absentéisme, estimant qu'elle risque de dégrader le climat de travail.

"Avec ce système, quand un salarié rentrera de maladie, il sera pris à partie par ses collègues qui lui reprocheront de lui avoir fait perdre la prime", indique à l'AFP Serge Corfa, délégué national CFDT Carrefour, en soulignant que l'"absentéisme est dû au stress au travail".

"Carrefour est en pleine réorganisation, on a perdu 5.000 postes en un an. Voilà ce qui crée du stress. Et au lieu de travailler sur les causes, la direction lance une chasse aux sorcières", accuse le responsable syndical.

La "prime d'absentéisme" a cristallisé le mécontentement des organisations syndicales, après l'échec en mars dernier des négociations annuelles obligatoires (NAO) au sein du groupe, qui emploie quelque 70.000 salariés dans 203 hypermarchés pour un chiffre d'affaires de 21,6 milliards d'euros en 2009.

La CFDT, second syndicat du groupe derrière FO, a appelé les salariés à organiser des débrayages dans tous les magasins samedi, afin de réclamer la réouverture des négociations et l'abandon de ce projet de prime.

Lors de cette journée, qui devrait être surtout suivie en province selon le syndicat, les employés comptent surtout sensibiliser les clients sur leurs conditions de travail, en les invitant à déposer en leur faveur une lettre à leur direction dans "la boîte à idées" du magasin.

Contacté par l'AFP, Jean-Luc Masset, directeur des ressources humaines de Carrefour Hypermarchés France, a admis que le projet de "prime" était "visiblement mal perçu".

"La direction a enregistré cette position et va y réfléchir", a-t-il poursuivi,

tout en rappelant que le groupe avait déjà signé onze accords d'entreprise l'an dernier.

"Carrefour est une entreprise de dialogue social", a plaidé M. Masset, qui a fait valoir qu'une caissière percevait un salaire annuel brut de 19.300 euros avant intéressement, soit "20% au-dessus du smic".

Premier syndicat du groupe, FO a de son côté appelé à des débrayages dans les magasins de Carrefour le 30 avril pour la défense des salaires, estimant insuffisante l'augmentation générale de 1% proposée par la direction.

Chez Carrefour, la prime d'absentéisme passe mal

Par Marie Bartnik Le Figaro

16/04/2010 | Mise à jour : 13:24 Réagir

Le climat social se tend chez le géant de la grande distribution, à l'occasion des négociations annuelles obligatoires. Les syndicats ont appelé à une mobilisation des salariés samedi.

Chez Carrefour, le climat social est loin d'être au beau fixe. Insatisfaits des propositions de la direction dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), les syndicats français du géant de la grande distribution ont appelé à l'arrêt du travail samedi, jour d'affluence dans les magasins du groupe.

Outre une proposition d'augmentation globale des salaires de 1% jugée trop maigre, les négociations achoppent sur l'octroi d'une prime d'absentéisme souhaitée par la direction. D'un montant de 100 euros brut par an, cette dernière serait attribuée à titre collectif en cas de baisse du taux d'absentéisme, magasin par magasin. Dans un hypermarché dont le taux d'absentéisme moyen s'élève à 10% - ce qui est très élevé -, les salariés toucheraient par exemple la prime s'ils parviennent à faire chuter ce taux de 0,65% minimum. Ce dispositif provoque pour l'instant l'ire des syndicats, qui craignent que les salariés absents ne deviennent la cible de repréailles de la part de leurs collègues présents.

«L'absentéisme est un indicateur de stress»

«Nous nous opposons à une telle stigmatisation des salariés absents» s'indigne le délégué CFDT Christophe Sauzeau, qui estime que la direction évite ainsi de se poser les questions de fond. «L'absentéisme est avant tout un indicateur du stress subi par les salariés» estime-t-il, regrettant les 5.000 emplois selon lui supprimés chez Carrefour en 2009. Une hostilité visiblement perçue par la direction, qui pourrait bien changer son fusil d'épaule. Le directeur des ressources humaines de Carrefour, Jean-Luc Masset, a fait savoir

qu'elle avait «enregistré la position des syndicats, et allait y réfléchir». «L'avancement des négociations et les nouvelles propositions dépendront probablement de la mobilisation des salariés samedi» prédit Christophe Sauzeau. Si les salariés n'obtenaient pas satisfaction, une journée d'action de plus grande ampleur pourrait avoir lieu le 30 avril prochain, à la veille de la fête du travail.

A Carrefour, la fronde s'organise contre la "prime d'absentéisme"

RTL info 16 avr. 2010

Une "prime d'absentéisme" proposée par Carrefour suscite des remous au sein des salariés du géant de la distribution. Des arrêts de travail sont même prévus samedi, à l'appel de la CFDT. Plusieurs syndicats s'opposent au principe de cette prime de 100 euros bruts, qui vise à récompenser collectivement les salariés d'un magasin en cas de baisse du taux d'absentéisme. Selon les syndicalistes, l'instauration d'une telle mesure pourrait dégrader le climat de travail. "Avec ce système, quand un salarié rentrera de maladie, il sera pris à partie par ses collègues qui lui reprocheront de leur avoir fait perdre la prime", indique Serge Corfa, délégué national CFDT Carrefour, en soulignant que l'"absentéisme est dû au stress au travail".

Le climat social se tend dans les hypermarchés français sur fond de négociations salariales

[16/04/10]

Mécontents des propositions de la direction sur le pouvoir d'achat dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, les syndicats de l'entreprise envisagent des arrêts de travail.

La grogne sociale monte chez le premier distributeur français. Les représentants de la CFDT de Carrefour Hypermarchés France ont lancé, hier, un appel à l'arrêt de travail pour demain samedi, jour d'affluence dans les magasins. Ce mouvement fait suite aux négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires qu'aucune organisation syndicale n'a

signées à ce jour. Si Serge Corfa, délégué national CFDT, estime que l'action se veut «gentille», il n'est pas anodin que l'un des syndicats les plus modérés de l'entreprise en soit à l'initiative. Ce frémissement pourrait même se transformer en bouillonnement le 30 avril, veille du 1^{er} mai, date à laquelle à la fois la CFDT, la CGT et FO pourraient s'unir pour un mouvement plus dur. «Des discussions entre syndicats doivent s'engager rapidement», indiquait hier Claudette Montoya, déléguée centrale groupe CGT.

Plusieurs points des NAO achoppent. D'abord, la hausse globale de salaire de 1% jugée insuffisante par les représentants du personnel. Jean-Luc Masset, directeur des ressources humaines de Carrefour Hypermarchés France, affirme être sur ce point «en harmonie avec les autres enseignes françaises». Auchan a proposé une hausse de 1,20% (0,5% au 1^{er} avril et 0,7% au 1^{er} septembre) et Casino France une augmentation générale de 1,5%, à laquelle s'ajoute le passage de 5% à 12,5% de la réduction accordée aux salariés sur les produits à la marque Casino.

Un véritable «paquet social»

Chez Carrefour, la prime de 100 euros annuels brut proposée par la direction, en échange d'une amélioration collective du taux d'absentéisme, heurte «par principe» la CFDT et la CGT. Mais c'est bien la question du pouvoir d'achat qui est au coeur des débats. Pour Jean-Luc Masset, qui «a compris, a pris note de l'absence d'adhésion sur la prime liée à l'absentéisme», les propositions faites constituent un véritable «paquet social» qui va bien au-delà de la hausse des salaires. «Nous avons proposé une série de choses assez complète, sur, par exemple, les titres restaurant, mais aussi la formation et la solidarité pour les salariés en difficulté avec un fonds de 300.000 euros, ainsi que sur les réductions accordées au personnel sur les services dans les magasins.» Réfutant l'idée selon laquelle le dialogue social serait dégradé chez Carrefour («Nous avons signé 11 accords d'entreprise en 2009»), il ajoute : «La CFDT nous a transmis mercredi ses positions, nous allons y réfléchir.»

Le syndicat pourrait se contenter de légers progrès sur le pouvoir d'achat, et notamment d'un passage de 7% à 10% du taux de réduction dont bénéficient les salariés. Et ce, même si les représentants de la centrale s'émouvent des récentes suppressions d'emplois, qu'ils évaluent à 5.000 pour 2009. Sans confirmer ce chiffre, Jean-Luc Masset explique simplement que «la décroissance des effectifs est ajustée selon l'activité».

PHILIPPE BERTRAND, Les Echos





Tout le monde en parle !

Toute la presse a repris l'article de l'AFP qui a fait un reportage dans le magasin de Mérignac.

Google pointe près de 50 articles.

Les journaux locaux, à paraître lundi, relateront les actions locales.

Les télévisions et les radios locales étaient sur place.

Là où les sections ont bougé les salariés étaient au rendez-vous.

Les Carrefour en colère contre une "prime d'absentéisme"

AFP

"Pour les actionnaires, c'est pas la crise, pour nous c'est la crise". Plus d'une centaine de grévistes de Carrefour défilaient samedi dans les rayons et sur les parkings de l'hypermarché de Mérignac (Gironde) pour dénoncer un projet de "prime d'absentéisme".

Dès les portes du grand magasin ouvertes, les salariés en colère s'engouffrent dans les rayons, au son des sifflets et des trompettes, derrière un caddie débordant de drapeaux CFDT, prenant à partie les clients médusés.

"Si on ne se bat pas, on va se faire hacher menus", déclare à l'AFP Jean-Noël Barsacq, qui travaille au rayon boucherie.

Comme dans nombre de Carrefour de France, les salariés de l'hypermarché Mérignac, dans l'agglomération bordelaise, ont débrayé samedi dans le cadre d'un appel national de la CFDT, second syndicat derrière FO. Quelque 150 d'entre eux étaient en grève à Mérignac sur un effectif de 587 personnes, selon le délégué syndicat régional CFDT Carrefour, Thierry Babet.

En cause: un projet dit de "prime d'absentéisme", rejeté en bloc par les salariés, qui semble cristalliser tous les mécontentements.

Ce bonus annuel de 100 euros, "visiblement mal perçu", selon la direction, vise à récompenser collectivement les salariés en cas de baisse du taux d'absentéisme d'un magasin.

"On ne tolère pas ce projet, c'est pointer le doigt sur ceux qui sont en arrêt, ceux qui sont en longue maladie", déclare à l'AFP Christophe Sauzeau, délégué syndical CFDT de l'hypermarché de Mérignac

"C'est mesquin, c'est monter les salariés les uns contre les autres pour tuer l'absentéisme", renchérit Philippe Epardeau, du rayon charcuterie.

"C'est une honte, quand on est malade, on ne le fait pas exprès", souligne aussi Evelyne Ducla, hôtesse de caisse depuis 37 ans à Mérignac, en précisant que déjà, dans leur salle du personnel, un tableau énumère, à la vue de tous, les employés en arrêt maladie.

"On ne veut pas d'une carotte de 100 euros bruts donnée en décembre, aléatoire, sur des critères d'absentéisme où les gens malades seraient pris pour ci-

bles", déclare aussi M. Babot, pour lequel l'absentéisme de 10% à Carrefour-Mérignac est signe d'une dégradation des conditions de travail.

"Ceux qui tombent malades, il y a des raisons, les gens craquent, en dépression, fatigués du rythme infernal", estime Cyril Dubos, gréviste du rayon poissonnerie. "Les salariés en ont marre. Il y a des réprimandes tout le temps, le climat devient délétère et on a un manque de bras énorme, sur l'ensemble du magasin grosso modo en trois ans, on a perdu 90 personnes, on arrive à un point de rupture", déplore ce syndiqué CFDT employé à Mérignac depuis neuf ans.

Les salariés rejettent aussi une augmentation salariale de 1% proposée par la direction, quand "les actionnaires se sont partagés 760 millions d'euros en 2009 et la même chose en 2010", clame Thierry Babot dans un mégaphone. "Pour eux, c'est pas la crise, pour nous c'est la crise", scande-t-il.

Contactée par l'AFP, "la direction a pris acte de la position des syndicats concernant la prime et elle va y réfléchir. Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de propositions sur les salaires, le pouvoir d'achat et la formation. Ces propositions sont en phase avec le contexte de crise économique actuel".

Une vingtaine de caisses (sur une soixantaine) étaient ouvertes samedi matin à Mérignac, les rayons frais poissonnerie et boucherie étaient vides, mais les clients se pressaient malgré tout dans les rayons.

Au Carrefour des primes

par Jacques Monnet

Voilà un enseigne qui vient de réinventer la punition collective. Drôle de façon de comprendre

l'injonction présidentielle qui prônait la méritocratie.

Un plus pour celui qui travaille plus vite, mieux, davantage récompense un salarié et éventuellement le fidélise.

Cette fois, on en revient à l'école d'antan. On en revient aussi à des souvenirs plus scabreux de la dernière guerre.

Il semblerait que d'un magasin à l'autre l'absentéisme double, de 9 à 18%. Il doit bien y avoir une raison ? Plutôt que de s'interroger sur ce phénomène, l'enseigne fait une proposition financière : 100 euros (c'est pas énorme !) si l'absentéisme atteint un maximum annoncé.

Voilà qui va mettre de l'ambiance dans la boutique ! Bien sûr, la validité de la raison de l'absence importera peu. A la fin, un chiffre, une statistique.

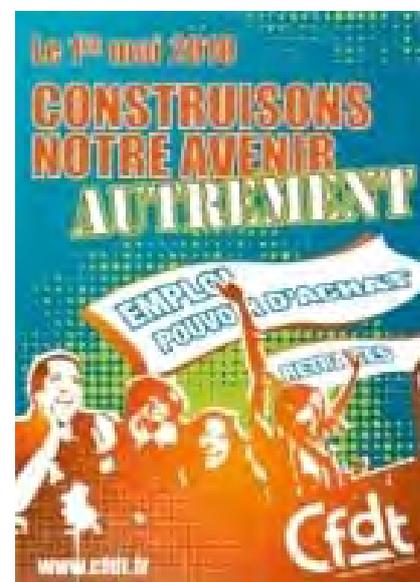
Et les employés en bonne santé, sans charge de famille de guetter leur collègue qui n'est pas venu au travail. Amabilité en perspective. Chacun d'épier l'autre pour le plus grand plaisir de l'encadrement qui pourra ainsi fixer une nouvelle barre.

Quel bonheur d'attendre sa prime non de son employeur mais du sérieux et de la santé de ses collègues ! Est-ce bien légal selon le droit du travail ?

France Télécom est accusé de harcèlement moral institutionnel et doit en répondre en justice.

La grande distribution est en train d'offrir généreusement, faudra-t-il dire merci ? un nouveau stress, comme si l'on en manquait dans la crise actuelle.

Chez Carrefour®, déprime !



Dans un Carrefour Market de l'Orne, ils débrayent pour leur patron

Tous les employés du matin ont débrayé pour soutenir leur directeur, mis à pied par la direction régionale.

Une simple affiche jaune : « Le magasin est momentanément fermé ». Ce matin, 16 avril à 8 h 45, les clients du Carrefour Market de Sées, entre Alençon et Argentan (Orne), n'ont pas pu franchir les portes vitrées. La totalité de l'équipe du matin a débrayé pour défendre son directeur. Ce dernier est en conflit avec la direction pour une mutation et a été mis à pied. Le magasin a rouvert ses portes à 11 h.

Ouest-France

17 avril sur les parkings



Un petit tour sur les parkings et puis s'en vont !

Nous l'avons annoncé d'entrée de jeu une action en trois temps: *moderato*, *crescendo* et *fortissimo*

En pleine période de congés, que se soit ceux des délégués ou des salariés, la CFDT ne comptait pas sur une mobilisation massive.

Surprise, là où les sections syndicales CFDT ont appelé à manifester les salariés étaient au rendez-vous.

Les entreprises

La CFDT appelle à la grève chez Carrefour le 17 avril

Le 16 avril 2010 par Jean-Noël Caussil

► Mots clés : Social, Carrefour



Négociations annuelles obligatoires pour le moins difficiles dans les hypers Carrefour. « Aucune organisation syndicale ne signera l'accord proposé par la direction, indique ainsi la CFDT. 80% des salariés consultés par les délégués CFDT se sont prononcés contre cet accord, et la CFDT Carrefour appelle les salariés des hypermarchés Carrefour à un arrêt de travail le samedi 17 avril 2010. » Le syndicat, soucieux de trouver des « voies d'accord », demande, en préambule, « l'abandon de toute prime liée à l'absentéisme », et « la réouverture des négociations pour l'emploi, les conditions de travail et le pouvoir d'achat. » Si jamais ces actions ne suffisaient pas, la CFDT, avec d'autres syndicats du groupe, appellerait à une nouvelle journée d'action le 30 avril.

Angers Grand Maine
Angers St Serge
Anglet
Beaucaire
Brest
Chalons En Champagne
Chateau Thierry
Chateauroux
Cherbourg
Hérouville St Clair
Lorient
Merignac
Mondeville
Mont Saint Aignan
Montereau
Ormesson sur Marne
Paimpol
Sallanches
Thionville
Wasquehal

Reportage dans 20 sections CFDT qui ont tracé la route le 17 avril 2010. Ces actions souvent modérées sont-elles le prélude à des actions plus fortes le 30 avril ? La balle est dans le camp de la direction.

Nous avons mis en lumière les actions des sections qui nous ont adressés des infos dès samedi, la suite plus tard !

Les Carrefour de Mérignac contre une prime d'absentéisme

COLÈRE « Pour les actionnaires, c'est pas la crise, pour nous c'est la crise ». Plus d'une centaine de grévistes de Carrefour défilaient hier dans les rayons et sur les parkings de l'hypermarché en Gironde pour dénoncer un projet de « prime d'absentéisme ».

Dès les portes du grand magasin ouvertes, les salariés en colère se sont engouffrés dans les rayons, au son des sifflets et des trompettes, derrière un chariot débordant de drapeaux CFDT.



Entre 50 et 150 grévistes selon les sources. *by AFP / ROUSSET*

Grève hier à Mérignac Soleil

L'hypermarché Carrefour de Mérignac a tourné à mi-régime hier matin. Certains rayons étaient clairs, en particulier les rayons boucherie et poissonnerie. Et une douzaine de caisses étaient fermées.

Une partie du personnel a en effet cessé le travail tôt dans la matinée. La proportion de grévistes parmi les 600 salariés de l'hyper varie selon les sources : une soixantaine de personnes selon la direction (« 47 grévistes et dix retraités venus en renfort »), « 100 à 150 » selon la

CFDT. Un piquet de grève a été organisé dans le vaste local séparant les bureaux du parking, piquet que signalait des chariots remplis de banderoles, quelques textes revendicatifs accrochés aux murs, et posés sur une table, une collection de haut-parleurs prêts à battre le rappel.

Les grévistes réclamaient une augmentation des salaires de 25 % (contre 1 % prévu), et un nouveau calcul de la prime de présentéisme (nouvelle prime pour l'instant liée à une centaine d'euros versée fin de

septembre). Ils ont été reçus dans la matinée par la direction, qui a proposé l'embauche immédiate de dix salariés et le renfort, à partir du mois de juin, de huit contrats professionnels en caisse et de six aux rayons frais. Soit 24 personnes en plus : une avancée jugée suffisamment concrète pour que le personnel lève le piquet à 12 h 30. Mais les salariés mobilisés hier n'excluent pas de se joindre à l'appel à la grève lancé dans d'autres magasins Carrefour pour le 30 avril.

Julien Roussel

S'il vous plaît, Thierry vos commentaires !



Télé, journaux, radio, bouche à oreille on ne parle que d'eux. De l'équipe des Girondins ? Mais non de l'équipe CFDT de Carrefour pris par l'AFP en exemple pour illustrer l'action du 17 avril 2010.



On avait dit moderato et crescendo mais ferme pour obtenir l'ouverture des négociations. Rendez vous maintenant soit autour de la table de négociation ou le 30 avril 2010 sur les parkings fortissimo.

http://aquitaine.france3.fr/info/aquitaine/hypermarches-carrefour-salaires-contre-benefices-62556382.html?onglet=videos&id-video=000116094_CAPP_HypermarchesCarrefoursalairescontrebnfices_170420101637_F3



Montereau

On a débrayé de 9 h à 11h avec distribution de jetons de caddies aux clients

*Période vacance et nombreux congés ce jour
On était peu nombreux mais un fort impact sur le magasin: pas de poissonnier, pas de charcutière, personne aux fruits et légumes et des niveaux 4 avec nous.*



Anglet

De 2 h 30 le matin à 13 h 30, tout les rayons touchés, au plus fort de la journée nous étions entre 150, certains CP et repos sont venus, d'autres sont restés chez eux. Les chefs de rayons à remplir les rayons le matin

Nous avons fait signer des pétitions aux clients, puis nous avons défilé dans la galerie et devant les caisses

Bon comportement du directeur et des cadres, suite à un entretien la veille

La presse a bien suivie notre action, bien entendu les interview ont été fait en basque et en français, car la presse basques est reliée au niveau des 7 provinces basques françaises et basques espagnole.

Nous avons demandé à FO de se joindre à nous. Ils ont refusé.



**Ministre ?
Non,
syndicaliste
en grève**



http://aquitaine.france3.fr/info/aquitaine/anglet--carrefour-devra-payer-62484738.html?onglet=videos&id-video=000114745_CAPP_AngletCarrefourdevrapayerlestempsdepause_130420101846_F3



Angers St Serge

6 h : On y va dans la joie et la bonne humeur avec la CGT

Des embauches de prévues pour le mois d'avril, prolongation des contrats pro, 14 800€ de prévu en budget sur les caisses.

Les salariés actifs auraient aimé un mouvement plus dur et bloquer complètement le magasin. On a eu beaucoup de soutien de la part des clients.

Le Directeur recevra mercredi les délégués.

12 h : On ne fera pas cela tous les jours !



Beaucuire, les délégués posent pour la photo souvenir.





Débrayage des salariés de Carrefour Paimpol

Ouest-France

À l'appel national de la Cfdt Carrefour, une soixantaine de salariés de l'enseigne Carrefour de Paimpol débrayent depuis 4 h ce matin.

Leurs principales revendications portent sur les augmentations de salaires (le 1 % proposé par la direction est jugé insuffisante), la dégradation des conditions de travail, au non-remplacement des départs en retraite, en congés ou en arrêt maladie, l'abandon de la prime sur l'absentéisme.

« Les 100 € proposés pour cette prime doivent être donnés sous forme d'augmentation de salaire » explique **Philippe Jégou**, délégué syndical Cfdt Carrefour Paimpol.

Etendards motorisés



Brest

70 personnes ont suivi cette deuxième action malgré les pressions exercées depuis le 6 avril. Fin de mouvement à 14h Bon accueil des clients. Un grand coup de chapeau à toutes nos caissières entre autre qui ont su comme à leur habitude grossir nos rangs et plus que perturbé le magasin.

Embouteillage !



Histoire d'être reconnu





Lorient,
panoramique !

Le Télégramme

Ormesson

Nous avons fait notre arrêt de travail de 8h30 à 10h30 nous avons eu une trentaine de salariés avec nous .

Nous avons fait signer les clients qui nous ont bien soutenu.

On espère que la DG va réouvrir les négociations.

Les salariés de Carrefour en grève hier

Une soixantaine de salariés de l'enseigne Carrefour à Keryado ont cessé le travail, samedi toute la journée.



Sur 189 salariés de Carrefour, une soixantaine a fait grève hier et était rassemblée devant le magasin dans la matinée.

Le mouvement lancé à l'appel de la CFDT au niveau national a bien été suivi à Lorient. De la caissière au magasinier, ils se sont retrouvés devant les portes de l'hypermarché pour expliquer les raisons de leur mouvement. « Les négociations annuelles obligatoires se sont achevées sur un échec. Aucun syndicat n'a voulu signer d'accord. La direction ne nous propose qu'1 % d'augmentation de salaires. Nous sommes également insatisfaits sur le dossier des tickets restaurant et sur la prime annuelle qui serait indexée au taux d'absentéisme, détaille le délégué CFDT de l'hyper lorientais. La prime, c'est ce qui fait le plus bondir les salariés. Ils ne comprennent pas. Il ne faudrait pas qu'un salarié arrêté pour une longue maladie soit mal perçu par ses collègues, sous prétexte qu'il va faire augmenter le taux d'absence

annuel. » Vers midi, les salariés grévistes ont quitté les lieux. Le travail reprendra normalement lundi. Pascal Dève, le directeur de Carrefour a pris acte. « Cela n'a toutefois pas empêché le magasin de fonctionner. Nous nous sommes organisés en conséquence. » Sur les revendications exprimées, il rappelle que « l'hyper lorientais est passé Carrefour en 2001. Les salaires ont été revalorisés. C'est du plus 10 % entre 2006 et 2009 ».

Concernant les tickets restaurant, il argumente : « Carrefour a décidé de généraliser leur obtention aux 30 000 salariés du groupe. Ceux de Lorient en bénéficiaient déjà. Et le ticket passe de 3 € à 3,20 €. » Pour la prime, il assure que « la direction de Carrefour a entendu les délégués syndicaux. Elle est prête à reprendre les discussions. »

À LA UNE



La CFDT appelle à la grève chez Carrefour le 17 avril
Négociations annuelles obligatoires pour le moins difficiles dans les hypers Carrefour...



Sallanches

Débrayage de 9h à 10h et de 14h30 à 15h30. Période de vacances oblige, nous avons eu 60 salariés. Un score honorable pour un magasin où les salariés ne sortent jamais ou très peu. Nous avons jamais mobilisé autant de personnes

Château-Thierry / Difficultés sociales Les salariés de Carrefour arrêtent le travail

Publié le dimanche 18 avril 2010 à 11H00



CFDT
Spécialistes en
sono pour
grève

« Contrairement au slogan de l'entreprise « le positif n'est pas de retour » pour les salariés de Carrefour ! » Samedi matin, une vingtaine d'employés de l'enseigne commerciale, basée à Château-Thierry, a arrêté le travail à l'appel national des syndicats CFDT et FO.

Après l'échec des négociations annuelles obligatoires avec la direction, les syndicats non-signataires réclament « la réouverture des négociations pour augmenter le pouvoir d'achat, préserver l'emploi et obtenir des conditions de travail décentes ».

Devant l'entrée du magasin, les salariés en grève ont invité les clients à les soutenir dans leur démarche en signant une lettre adressée à la direction. Eux aussi ne seraient pas épargnés par la crise. « Les plans de restructuration se sont succédé et les machines commencent à remplacer les hommes et les femmes, témoignaient-ils, 5 000 emplois ont disparu en 2009 et la direction veut économiser 500 millions d'euros pour ses actionnaires. » Une situation que les salariés n'acceptent pas. Si les dirigeants de Carrefour ne réagissent pas ce mouvement, les syndicats n'excluent pas une nouvelle manifestation à la fin du mois.

I.D.S.



De 4 heures à 13 heures, une trentaine de salariés de Carrefour a arrêté le travail.

Château Thierry

Le positif n'est pas
de retour !

la Nouvelle République dimanche
10 avril 2010

châteauroux

social

Mouvement de grève chez Carrefour

La grève initiée par la CFDT a été suivie par une trentaine d'employés de Carrefour ce samedi. Les grévistes réclamaient une revalorisation salariale.

Une participation la plus haute depuis huit ans. Un état-revirement minime et en baisse. D'autres plans de restructuration et 5.000 emplois supprimés en un an... Nous voulons que chacun soit respecté. Les salariés de Carrefour demandent la résurrection des négociations pour un accord acceptable et positif. » Voilà, en substance, les termes du tract qui a été remis, hier, aux milliers de clients de l'enseigne Carrefour de Châteauroux. Le mouvement de grève avait été initié par la CFDT. Il concernait l'ensemble des 160 Carrefour de France.

La CFDT réclame 2% d'augmentation

Le Carrefour de Châteauroux emploie 290 personnes. Une trentaine d'entre elles étaient grévistes ce samedi, d'après le chiffre fourni par la déléguée syndicale CFDT, Elisane Richard. Si la participation a été plutôt modeste, le cours des participations au mouvement y était. Installés à chaque entrée du magasin, les grévistes ont fait signer une lettre ouverte aux clients, qui sera ensuite re-



Les grévistes en devant le portail du magasin.

mise à la direction. L'opération a connu un franc succès puisque des centaines de signatures ont été recueillies. « Notre revendication principale est simple, souligne Elisane Richard. Nous demandons la résurrection des Négociations annuelles obligatoires (NAO)

au niveau national. La direction propose 1% d'augmentation. Nous voudrions 2% à partir du 1^{er} janvier, en une seule fois. »

« Nous avons besoin de votre soutien et de vos encouragements pour augmenter notre pouvoir d'achat, préserver l'em-

ployé et obtenir des conditions de travail décentes », affirmait par ailleurs le communiqué syndical. A l'évidence, le message a été entendu par les consommateurs. Mais le sera-t-il par la direction ?

BRUNO MAILLE

cinéma

Châteauroux

Nous avons fait grève de 4h30 à 15h avec le soleil.

35 personnes beaucoup du services Traiteur

Très bonne ambiance. Très bonne participations des clients environ 1200 signatures.

Cherbourg

Début à 3h et on y est encore à 15 h. 90 salariés sur 130 sont dehors.

Pique-nique devant l'entrée du magasin après le rendez-vous avec le directeur

Mondeville

80% du personnel en grève de 5 h à 12 h.

Pour nous c'est un succès. Notre direction a choisi de ne pas nous recevoir. Nous avons défilé dans les allées du magasin et sommes restés à l'entrée en accueillant les clients en chantant des slogans accompagnés de sifflets.



Débrayage ce samedi à l'hypermarché Carrefour de Mondeville 2

Ouest-France

La CFDT appelle le personnel de l'hypermarché Carrefour du centre commercial Mondeville 2, près de Caen, à débrayer ce samedi matin. Ce mouvement s'inscrit dans un cadre national. Élément déclencheur, « l'échec total » des négociations salariales annuelles, indique **Nadine Tillaut**, secrétaire du syndicat CFDT des services de Basse-Normandie.

Autres points de désaccord : « Les restructurations et l'emploi. » Ainsi que, « les conditions de travail localement ». En deux ans, dénonce Nadine Tillaut, le nombre de salariés est passé « de 422 à 359 ».



**Chalons en
Champagne !
Un coup de semonce**



Débrayage ce matin chez Carrefour Contre une prime discriminatoire

Délégués CFDT de Carrefour, Pascal Piquet et Nicole Varlet expliqueront, ce matin, aux clients les raisons de leur débrayage.

Délégués CFDT de Carrefour, Pascal Piquet et Nicole Varlet expliqueront, ce matin, aux clients les raisons de leur débrayage.

« C'EST une question d'éthique », s'insurge Nicole Varlet, déléguée du personnel CFDT chez Carrefour Châlons. A l'appel de son syndicat, elle débraye ce matin pendant trois heures, entre 7 et 10 heures, pour protester contre les propositions faites dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Et ce qui la fait bondir, ce n'est pas tant la revalorisation de salaire proposée - 1 % contre 2,5 l'an dernier - mais la mise en place d'une prime liée à l'absentéisme.

« Nous avons, avant 1999, un système de prime d'assiduité individuelle », explique Pascal Piquet, délégué syndical CFDT. « Quelqu'un qui n'avait pas été malade de l'année, en dehors d'une longue maladie ou d'une hospitalisation, pouvait avoir 15 jours de congés supplémentaires ou de l'argent. Depuis 1999, cette prime est gelée. Ce qu'on nous propose aujourd'hui, c'est une prime collective. On nous dit : faites descendre le taux d'absentéisme du magasin qui est de 6,5 et vous aurez tous 100 euros brut, soit 75 euros net. Et là, les longues maladies comme les cancers ou les jours pathologiques pour une femme enceinte sont comptés ».

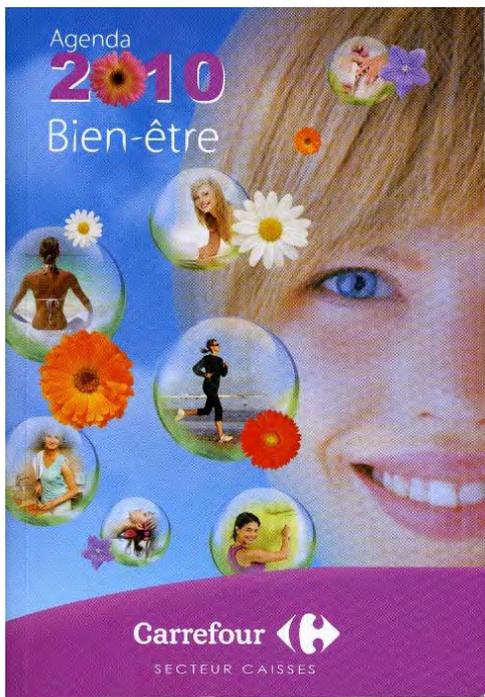
Pour eux, ce n'est pas acceptable. « C'est une prime discriminatoire », résume Nicole Varlet. Lancé au niveau national, le mouvement trouve, à Châlons, un écho particulier. « Entre 2007 et 2009, nous sommes passés de 407 à 346 salariés. Sur toute la France, 5.000 emplois ont été supprimés l'an dernier dans le groupe Carrefour. » On ne licencie pas forcément mais on recase. « Bientôt, le standard sera informatisé. Il n'y aura plus besoin de standardiste. Elle a déjà été reclassée il y a 10 ans à ce poste et cette fois on lui propose le rayon textile... »

« Il y a 30 ans, nous étions le premier employeur non administratif de Châlons. Aujourd'hui, nous sommes dépassés par la Scapest », regrette Pascal Piquet. « Avant, on disait toujours qu'on avait un quart d'heure d'avance sur la concurrence. Ce n'est plus le cas. »

Ce matin, les grévistes n'entendent perturber que légèrement l'activité du magasin. Une démarche volontaire pour ne pas trop pénaliser financièrement les salariés. « C'est un coup de semonce », expliquent les délégués CFDT. Si la direction nationale ne revoit pas sa copie, les syndicats - réunis en intersyndicale - appelleront à une grève plus importante le 30 avril. A noter qu'il n'y avait pas eu de mouvement de ce type à Châlons depuis trois ans.

Stéphanie VERGER

Thionville sait compter !



Thionville
 Débrayage de 8H à 11H réussi, 80% des salariés qui travaillaient sont sortis, rejoint par des collègues en Congé Payé, en repos où travaillant de l'après midi soit une bonne centaine de personnes .
 Soutien massif de la clientèle plus de 700 signatures en 2H30 .

Eblouissant !





Wasquehal,
en pause



Marianne
et Luisa hôtesse
de charme

Wasquehal

Plutôt satisfaisant notre débrayage, bien qu'au départ à 3h30 nous étions 3 pour accueillir les premiers arrivants.

A notre grande surprise, ceux qui avaient promis de venir ne sont pas restés avec nous, à contrario d'autres sur lesquels nous n'attendions pas sont venus.

Certains se sont laissés influencer par FO qui a dénigré la CFDT de façon éhontée. Certaines caissières sont venues nous accompagner dès 8h, d'autres au fur et à mesure ont suivi le mouvement. Avec les caissières nous avons paralysé le service et tous les chefs de rayons on du aller en caisses.

Mt St Aignan

Débrayage de 8 heures à 14 heures, un bon tiers des salariés présents ont arrêté le travail. Pour la section syndicale cela est positif. Nous avons recueilli 375 signature de client en 2 heures





Les salariés de Carrefour satisfaits. L'enseigne passe à la caisse

**126 salariés
avaient dé-
posé une
plainte con-
testant ainsi
un salaire
en dessous
du SMIC
horaire.**

**Les salariés
percevront
de 28 euros
à 2 700 eu-
ros de rat-
trapage sa-
larial.**

Mi-mars 2009, la CFDT Pays Basque avait déposé une plainte collective devant les Prud'hommes de Bayonne, plainte à l'encontre du géant de la grande distribution implanté à Bayonne. Hier, le tribunal a rendu sa décision : Carrefour devra verser les rattrapages horaires ainsi que des dommages et intérêts aux 112 salariés de l'entreprise qui sont allés jusqu'au bout de la procédure.

Au début de la confrontation juridique, 126 salariés avaient déposé une plainte contestant ainsi un salaire en dessous du SMIC horaire. Les forfaits pause, représentant 5 % de la rémunération, étaient à l'époque, à la base du différent opposant l'entreprise et les salariés. Intégré dans le temps de travail au lieu d'être payés en supplément, ce forfait avait pour conséquence de faire baisser le salaire de base des employés en deçà du SMIC.

Des salariés satisfaits

Hier, suite à la décision du Tribunal, les salariés se sont montrés soulagés. «Les salariés sont extrêmement contents de cette décision. Cette victoire représente une somme financière importante pour eux» commente Viviane Dichary, déléguée syndicale CFDT Pays Basque au Carrefour d'Anglet. Et pour cause : classés en deux grandes catégories, les salariés percevront de 28 euros à 2 700 euros de rattrapage salarial.

Les salariés spécialisés dans le remplissage des rayons ont ainsi obtenu entre 1 800 et 2 700 euros de rattrapage salarial. Le Tribunal a entre autre exigé que le géant de la grande distribution verse 201,85 euros de dommages et intérêts. Les salariés de la catégorie désignant les personnels de caisse recevront quant à eux de 28 à 38 euros de rattrapage salarial, ainsi que 70 euros de dommage et intérêt.

Mi-mars 2009, la CFDT Pays Basque avait déposé une plainte collective devant les Prud'hommes de Bayonne, plainte à l'encontre du géant de la grande distribution implanté à Bayonne. Hier, le tribunal a rendu sa décision : Carrefour devra verser les rattrapages horaires ainsi que des dommages et intérêts aux 112 salariés de l'entreprise qui sont allés jusqu'au bout de la procédure.

Au début de la confrontation juridique, 126 salariés avaient déposé une plainte contestant ainsi un salaire en dessous du SMIC horaire. Les forfaits pause, représentant 5 % de la rémunération, étaient à l'époque, à la base du différent opposant l'entreprise et les salariés. Intégré dans le temps de travail au lieu d'être payés en supplément, ce forfait avait pour conséquence de faire baisser le salaire de base des employés en deçà du SMIC.

Des salariés satisfaits

Hier, suite à la décision du Tribunal, les salariés se sont montrés soulagés. «Les salariés sont extrêmement contents de cette décision. Cette victoire représente une somme financière importante pour eux» commente Viviane Dichary, déléguée syndicale CFDT Pays Basque au Carrefour d'An-



Les actions en justice de la CFDT commencent à porter leurs fruits . De nombreuses décisions vont être prises par les tribunaux en mai



Pause avant
de reprendre les
banderoles le 30
avril pour de nou-
velles actions.

L'Hyper !

